



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **11 mai 2015**

Délibération n° 2015-0296

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention au Centre européen cinématographique Rhône-Alpes Studios pour l'animation de l'hôtel d'entreprises Pixel entreprises - Programme d'actions 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 21 avril 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 13 mai 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, M. Millet, Mmes Nachury, Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Sturla, Uhrlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Aggoun (pouvoir à Mme Piantoni), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Compan), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Charmot (pouvoir à Mme Crespy), Denis (pouvoir à Mme Frier), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Moretton (pouvoir à M. Suchet), Moroge (pouvoir à M. Cohen), Odo (pouvoir à M. Barret), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Tifra (pouvoir à M. Berthilier).

Conseil du 11 mai 2015**Délibération n° 2015-0296**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention au Centre européen cinématographique Rhône-Alpes Studios pour l'animation de l'hôtel d'entreprises Pixel entreprises - Programme d'actions 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 avril 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Centre européen cinématographique Rhône-Alpes est une société anonyme (SA) à Conseil d'administration créée le 19 janvier 1990, dont le capital est détenu depuis 2008 par la Région Rhône-Alpes, la Caisse d'épargne Rhône-Alpes et Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Entreprises, et qui a pour objet le soutien à la création et la production cinématographique et audiovisuelle sur le territoire rhônalpin.

Le Centre européen cinématographique Rhône-Alpes poursuit aujourd'hui son développement autour de 3 activités :

- Rhône-Alpes Cinéma, créé en 1991, et qui est un fonds régional de coproduction destiné à financer et à accompagner la diffusion de films de long-métrage tournés en Région Rhône-Alpes,
- la commission du Film Rhône-Alpes, filiale de Rhône-Alpes Cinéma, créée en 1994, pour occuper la fonction de bureau d'accueil des tournages,
- Rhône-Alpes Studios, enseigne de Rhône-Alpes Cinéma, créée en 2009, et dédiée aux activités de location de la société.

Ces 3 activités sont installées à Villeurbanne sur le pôle PIXEL, premier pôle régional français d'activités innovantes de l'image, du son et des industries créatives, qui regroupe aujourd'hui plus de 70 entreprises avec environ 450 salariés permanents sur 16 000 mètres carrés : 11 000 mètres carrés d'espaces de bureaux et de locaux d'activités et 5 000 mètres carrés de surfaces de studios (plateaux, loges, bureaux, stockage).

Pour répondre plus particulièrement aux demandes des petites entreprises, Rhône-Alpes Studios a créé Pixel Entreprises, un hôtel d'entreprises dont l'objectif est d'élargir au sein du pôle, une offre immobilière et de services adaptés aux besoins spécifiques des entreprises du secteur de l'image, du son et des industries créatives. Pixel Entreprises s'est développé, dans un premier temps, sur un étage, puis a rapidement occupé un second étage devant le succès rencontré.

Pixel Entreprises s'adresse, en priorité, aux producteurs de contenus innovants en leur proposant une solution immobilière adaptée à leurs besoins : un contrat d'occupation simplifié, des surfaces aménagées et modulables, une prestation tout compris ("plug & play").

a) - Objectifs

La Métropole de Lyon conduit une politique de développement économique dédiée à l'image et aux industries créatives. Celle-ci vise à structurer, à soutenir et à valoriser des secteurs à fortes composantes créatives (le design, la mode, l'image, les loisirs numériques, etc.) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières.

Pour appuyer cette politique, la Métropole de Lyon s'est fixée comme objectif de devenir un territoire de référence, à l'échelle européenne, en matière de fabrication et de diffusion de contenus liés à l'image et au cross media.

A l'heure où ces secteurs de Lyon connaissent des mutations profondes dues aux pressions conjuguées de l'innovation des technologies numériques, de la compétition internationale, de l'évolution des usages (dématérialisation, mobilité) et de l'émergence de nouveaux modèles économiques et de stratégies dites "cross media", les actions de soutien de la Métropole de Lyon visent, plus particulièrement, à renforcer la compétitivité des entreprises et à stimuler leur vocation créative en appui des savoir-faire technologiques et numériques.

La Métropole de Lyon souhaite, aussi, soutenir des projets structurants et émergents (espaces de co-working, living lab, etc.) et des événements majeurs en termes de rayonnement et d'attractivité (Cartoon movie, Festival Lumière, Festival de la bande dessinée (BD), Serious game expo).

Enfin, dans le cadre de sa politique en faveur du développement d'un immobilier dédié à ces filières d'excellence, elle souhaite conforter le pôle image Pixel de Villeurbanne comme site d'atterrissage et catalyseur de cette dynamique sectorielle.

Pixel entreprises à Villeurbanne représente donc un enjeu important pour la stratégie de développement des filières de l'image et des industries créatives de la Métropole de Lyon. Il répond aux objectifs d'être, à la fois, un site "totem" de ces industries et un lieu creuset pour développer les synergies entre entreprises. Il s'agit de sortir de la seule problématique de localisation de tournages, sur laquelle d'autres territoires se positionnent également, en faisant de Pixel entreprise un lieu d'implantation de référence des entreprises des filières de l'image et des filières apparentées à ce secteur.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2014 et bilan

Par délibération n° 2014-0112 du 23 juin 2014, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit du Centre européen cinématographique Rhône-Alpes - Rhône-Alpes Studios pour l'animation de l'hôtel d'entreprises Pixel Entreprises dans le cadre de son programme d'actions 2014.

Rhône-Alpes Studios a mené, durant l'année 2014, l'ensemble des actions inscrites à son programme. Tous les objectifs en termes de commercialisation, de diversité et de complémentarité des entreprises accueillies, ou de fréquentation du site ont été atteints.

Concernant l'ensemble des résidents du pôle Pixel, 80 % des surfaces sont commercialisées à plus de 80 % dans la cible des activités innovantes de l'image, du son et des industries créatives. La pépinière Pixel Entreprises compte à ce jour 22 entreprises qui occupent les 22 bureaux disponibles soit 100 % de taux d'occupation. L'attractivité de Pixel entreprises se mesure, notamment, par les demandes d'implantation non satisfaites et par l'implantation de nouvelles entreprises à proximité immédiate du site.

Suite à leur mise en place fin 2013, l'année 2014 a vu le décollage des 2 nouveaux outils d'animation et de communication :

- le Cube - Espace de vie de 200 mètres carrés à destination des résidents du pôle où ils peuvent se retrouver pour déjeuner et apprendre à se connaître afin de développer des projets en commun (effet "machine à café"),

- la "Communauté Web PIXEL" qui permet aux résidents de Pixel entreprises sur le modèle des réseaux sociaux de publier des annonces (offres d'emploi, de stage, recherche de compétences, etc.), de créer des groupes de discussion thématiques, d'annoncer des événements et activités, et de retrouver toutes les actualités du pôle.

Ces espaces ont vite été conquis par les résidents et ont permis de réaliser de belles opérations notamment : plusieurs hackathons (Atos Worldline, Youfactory, La Paillasse; etc.), des ateliers sur les objets connectés, etc.

c) - Programme d'actions pour 2015 et plan de financement prévisionnel

L'année 2015 sera consacrée au renforcement de la marque "Pôle Pixel" (homogénéisation des plaquettes et refonte du site internet du pôle) et à son internationalisation par la réalisation d'outils de communication en anglais.

Par ailleurs, 2 objectifs principaux sont fixés pour 2015 quant à la commercialisation de Pixel Entreprises :

- poursuivre le renouvellement des entreprises hébergées avec un taux de rotation d'au moins 33 %, soit 6 à 7 nouvelles entreprises accueillies en 2014.

- renforcer l'accueil d'activités innovantes, notamment de la robotique et des objets connectés et développer la complémentarité des activités liées aux démarches de "ville intelligente" grâce au partenariat avec le TUBA, espace d'expérimentation développé à la Part-Dieu avec le concours de la Métropole de Lyon.

Budget prévisionnel 2015

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
loyer	123 625	redevances locataires	140 000
masse salariale	70 235	location parkings	4 032
charges et autres dépenses	33 029	subvention Région Rhône-Alpes	35 000
		subvention Métropole de Lyon	35 000
		recettes diverses	6 000
		autofinancement	6 857
Total	226 889	Total	226 889

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole de Lyon de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit du Centre européen cinématographique Rhône-Alpes Rhône-Alpes Studios pour l'animation de l'hôtel d'entreprises Pixel Entreprises, dans le cadre de son programme d'actions 2015.

Ce soutien est apporté conjointement avec la Région Rhône-Alpes dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité portant sur la période 2010-2016.

Cette subvention s'inscrit dans le cadre du régime des aides "de minimis" (règlement Union européenne (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013) ;

Vu le dit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit du Centre européen cinématographique Rhône-Alpes-Rhône-Alpes Studios pour l'animation de l'hôtel d'entreprises Pixel Entreprises, dans le cadre de son programme d'actions 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et le Centre européen cinématographique Rhône-Alpes-Rhône-Alpes Studios définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 632 - opération n° OP02O2626.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 mai 2015.